

**Question avec demande de réponse écrite E-002038/2019
à la Commission (Vice-Présidente / Haute Représentante)**
Article 130 du règlement
Rachida Dati (PPE)

Objet: VP/HR - Soutien apporté aux avocats menacés à l'étranger

Le 19 février 2019, la sous-commission «droits de l'homme» du Parlement européen a organisé une audition consacrée aux menaces contre la profession d'avocat et a appelé de ses vœux un soutien de l'Union européenne à son égard.

Dans son rapport de 2016, la rapporteure spéciale de l'Organisation des Nations unies sur l'indépendance des juges et des avocats a souligné les atteintes aux droits et à l'indépendance des avocats et les restrictions injustifiées dont ils font de plus en plus l'objet dans l'exercice de leur profession.

Aux Philippines, par exemple, plus de vingt avocats ont été assassinés en un peu plus de deux ans. En Chine, depuis la répression de juillet 2015, plus de 300 avocats et défenseurs des droits humains ont été détenus, arrêtés, ou ont vu leurs libertés restreintes.

La haute représentante envisage-t-elle de prendre position et d'apporter un soutien aux avocats subissant des menaces et des intimidations dans des États tiers?